

Foire Aux Questions : Action Taille de la vigne visant au métier de tractoriste

- 1. Quels sont les prérequis pour entrer dans la formation ?**
Etre inscrit à Pôle Emploi ou à la Mission Locale
- 2. Comment s'effectue la sélection des stagiaires ?**
Sur entretien d'évaluation
- 3. Combien de temps dure la formation ?**
504 heures (dont 399 en Centre, 105 en Entreprise), soit environ 15 semaines
- 4. Comment financer ma formation ?**
Cette formation est financée par le Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté
- 5. Quelle est le programme de la formation ? Quelle est la part de l'enseignement général ?**
Il n'y a pas d'enseignement général, mais des cours pratiques visant à aider les stagiaires dans leur future recherche d'emploi. En outre, l'essentiel de la formation repose sur l'apprentissage de la taille, et la conduite et l'entretien du matériel viticole.
- 6. À quoi ressemble une semaine type ?**
Il y a une alternance entre des cours en salle et des Travaux pratiques dans les vignes de l'exploitation du lycée.
- 7. Est-ce le CFPPA qui nous conseille des lieux de stages ?**
Il peut le faire dans le cas où le stagiaire n'arrive pas à trouver par lui-même un lieu de stage.
- 8. Y a-t-il un examen final pour obtenir le diplôme ?**
Non, les évaluations se déroulent à la fin de chaque module (le module Taille et le module Machinisme)
- 9. Quel est le type d'évaluation ?**
Toutes les évaluations sont pratiques
- 10. En cas d'échec comment faire ?**
Il y a possibilité de repasser l'épreuve.
- 11. Le diplôme permet-il de trouver un emploi ?**
Oui, il permet de trouver un emploi d'ouvrier viticole sachant manipuler le matériel viticole (enjambeurs, tracteurs, charriots élévateurs)
- 12. Le diplôme permet-il une poursuite d'études ?** Oui, le stagiaire peut poursuivre par un BPA TCEEA (Techniques de conduite des engins d'exploitations agricoles) ou un BPA Travaux de la vigne et du Vin